



Mairie de VILLERUPT

Numéro de déclaration : ...

Siège social :
Mairie de Villerupt
5, avenue Albert Lebrun
54 190 VILLERUPT
Tél. : 03.82.89.33.11
extrascolaire.villerupt@gmail.com

PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil Collectif de Mineur
Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
Ville de VILLERUPT
Ete 2020 (Du 06/07/20 au 23/08/20)

Responsable légal :

Monsieur Pierrick SPIZAK Maire de Villerupt

Directeur du centre :

Monsieur HAMCHAOUI ZACHARY

Agent territorial d'animation deuxième classe, BAFA, BAFD STAGIAIRE.



Présentation de la structure

Le Centre de Loisirs est depuis l'été (2016) géré par la commune de Villerupt.

Auparavant les compétences des Centres de Loisirs étaient confiées aux associations de la ville (Joyeux Horizons et MJC).

Le Centre se trouve dans l'ancien Lycée Professionnel Henri Wallon, un endroit retiré, calme et agréable.

Nous avons accès à différentes structures, non loin du Centre, (terrain de football, salle de sport, piscine, parcours de santé) que la municipalité nous mets a disposition.

Le Centre accueille principalement des enfants de Villerupt.

Il peut accueillir 80 enfants.

L'encadrement

Équipe d'animation :

1 directeur : Hamchaoui Zachary

1 adjoint : Khacef Menouar

4 animatrices : -Pacino Morgane, Haddadi Sadia, Hamchaoui Amina, Amare Gaelle

2. Fonctionnement de l'accueil de loisirs

Journée type :

8h30 - 9h : Arrivée échelonnée des enfants

9h - 9h15 : passage toilettes

9h15 - 11h15 : Activité

11h15 - 11h30 : toilettes + Lavage de mains

11h45 -13h00 : Repas

13h05-13h30 : toilettes+ lavages de mains

13h30 - 14h : Temps calme

14h-14h15 : toilettes + lavages de mains

14h 15- 16h : Activité

Toilettes + lavages de mains

16h15 : Goûter en commun

17h 00 : fermeture de l'accueil

Objectifs Pédagogique du Centre de Loisirs

« C'est un lieu de détente où l'enfant s'épanouit au travers d'activités riches et variées, dans un univers sécurisé ».

Objectifs Généraux

1. Favoriser la participation des enfants dans les activités de la vie quotidienne du centre.
2. Respecter le rythme de vie des enfants en vacances.
3. Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide nécessaire à une vie collective de qualité.
4. Eduquer à l'amélioration de son autonomie de vie quotidienne et de son hygiène corporelle.

Objectifs Opérationnels

1. Organiser des moments de débat et de régulation
 2. Instaurer des relations de confiance
 3. Informer sur la nature et le déroulement des activités
 4. Aménager l'espace et le matériel selon l'âge et les besoins des enfants
 5. Reconnaître leurs besoins de repos, de temps non organisés
 6. Accompagner les enfants dans la préparation d'activités en autonomie.
 7. Élaborer des règles avec les enfants, les revoir régulièrement et les modifier si besoin.
 8. Organiser des animations avec les structures alentours
-

MOYENS :

Responsabiliser l'enfant en le faisant participer à la préparation des activités, en laissant un groupe en autonomie pour jouer ou accomplir des tâches de la vie quotidienne ou lors d'une activité.

Informé sur la nature et le déroulement des activités.

- Instaurer un temps en commun chaque matin après l'accueil afin de présenter la journée avec tous les enfants et répondre à leurs questions.
- Rappeler les temps forts, partager et informer les parents sur la journée
- Aménager des animations ludiques autour des tables pour les plus de six ans encadrées ou autonomes autour des jeux de société ou de petits travaux manuels.
- Mettre en place un temps calme systématique après le repas pour que ce moment de repos fasse partie des repères importants de la journée.
- Prendre en considération la journée type décrite dans le projet pédagogique ainsi que son déroulement.
- Adopter une attitude d'animation (observation, écoute, vue collective et individuelle) à tous moments de la journée, avec du bon sens et en accord avec l'équipe, ce qui permet de pouvoir modifier ou adapter les différents temps de la journée en fonction des besoins du groupe en priorité, sans négliger les besoins individuels.
- Responsabiliser les enfants en les faisant participer à l'organisation des activités : mise en place, rangement.
- Avoir une attitude d'animation orientée vers le « laisser-faire », laisser les plus grands en semi-autonomie.
- Etablir ensemble les règles de vie et effectuer des rappels de ces règles en le modifiant si nécessaire.

Organisation de la journée

Les enfants sont accueillis dès 8h30 et jusqu'à 9 h.

L'équipe d'animation assure à la fois un accueil pour les enfants et pour les parents, c'est un moment d'échanges importants. Les enfants ont à leur disposition plusieurs petits coins : un coin cours, un coin jeux, un coin réservé à la lecture, un coin dessins, activités manuelles... Lors de ce temps d'accueil, les enfants sont en autonomie ; les animateurs gèrent celui-ci de façon à ce que ce moment soit agréable et convivial pour tous. Des animations diverses sont proposées ensuite en des lieux différents (décloisonnement éventuel entre groupes).

Explication de la journée

Une fois les enfants réunis, l'animateur est présent et explique le programme de la journée. Ainsi les plus jeunes auront des repères dans le temps.

Pour les plus grands il s'agira d'un temps d'échange et de discussion.

Les activités

Il ne s'agit pas pour nous de faire de l'activité pour l'activité, mais de répondre aux besoins et aux choix des enfants. En aucun cas les activités ne peuvent être une obligation. Elles permettent à l'enfant d'être en accord avec lui-même, de prendre conscience de ses possibilités, de s'épanouir, de découvrir de nouvelles potentialités, de s'ouvrir aux autres. Les enfants sont impliqués dans l'organisation de certaines activités comme la création d'un projet commun, par exemple. Afin que petit à petit, ils deviennent acteurs de leurs loisirs. Pendant ce temps d'activité les enfants s'expriment, s'organisent, participent, découvrent, se divertissent, choisissent, prennent du plaisir, coopèrent avec les autres. Les enfants doivent respecter les règles posées par l'animateur. Les activités sportives sont proposées dans le but de développer le jeu collectif, la motricité et la coopération.

Le temps libre

Il s'agit d'un temps pour que les enfants jouent librement. L'enfant est l'initiateur de son jeu. Ce n'est pas un temps libre pour l'animateur, qui sera présent, et veille à la sécurité des enfants. Il n'est pas organisateur du jeu, mais peut jouer avec les enfants s'ils le souhaitent.

Le Goûter

Le goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs, il est préparé par les animateurs.

Les réunions

Deux réunions par semaine sont prévues :

Le lundi pour préparer la semaine suivante et le jeudi pour faire un bilan et préparer les grands jeux hebdomadaires.

Protocole repas :

Prestataire : ELIOR, Zone d'aménagement concerté, Petit-Breuil, 54400 Longwy

Tél : 03-82-25-30-38

Livraison en liaison froide de repas froid.

Heure de livraison : 10h

Lieu de livraison : Espace Jeunesse, 1 rue Henri-Wallon, 54190 Villerupt.

Les repas seront conditionnés en barquettes individuelles et seront au nombre de 3 par enfants. Ils seront composés d'une barquette pour l'entrée, d'une pour le plat principal et d'une pour le dessert. Le repas sera accompagné d'une petite bouteille d'eau et de couverts jetables fournis par le prestataire.

La réception des repas se fera à l'entrée A et nous nous chargeront de la répartition et de l'acheminement jusqu'au frigo correspondant.

Chaque salle se verra attribué un frigo avec son numéro et sa couleur.

Le frigo situé dans la cuisine du haut portera le numéro 1 et la couleur bleue, dans la cuisine du bas nous retrouverons le frigo blanc qui portera le numéro 2 et la couleur verte, le frigo gris qui portera le numéro 3 et la couleur rouge ainsi que le thermoport équipé de plaques eutectiques qui portera le numéro 4 et la couleur violette.

A la réception des repas les températures seront prélevés et reportés dans le cahier « Registre des produits réceptionnés ». Un repas supplémentaire sera commandé systématiquement pour servir de plat témoin.

A partir de 11h30, les groupes iront aux toilettes qui leur est attribué pour se laver les mains, pendant ce temps une désinfection des tables sera effectuée et les repas apporté dans les salles d'activités qui tiendront lieu de lieu de restauration.

Une deuxième prise de température sera faite juste avant le service et reportée dans le « Registre de prise de température avant le service ».

A la fin du repas, les déchets seront jetés dans un sac poubelle, puis solidement fermé et placé devant la porte côté cour de chaque salle. Ils seront, ensuite, rapidement acheminés par l'agent de service vers le container à l'extérieur du centre. Après le repas, les enfants se rendront de nouveau aux toilettes pour se laver les mains en attendant que les tables soient désinfectées. La désinfection des frigos ainsi que le matériel utilisé se fera quotidiennement.

Règles de vie

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants en début d'année pour les mercredis et en début de chaque période de vacances.

Les enfants ainsi que l'équipe pédagogique doivent y adhérer, sachant que certaines règles sont non négociables : aucune violence physique ou verbale n'est tolérée.

Hygiène, santé, sécurité

Protocole toilettes :

Matériels :

Gants, essuies jetables, spray désinfectant et pastille de javel.

Chaque toilette sera exclusivement réservée au même groupe d'enfants durant la semaine. Le code couleur correspondra à celui des salles.

Les toilettes situées en bas à gauche des escaliers seront affectées à la salle 1 couleur bleue.

Les toilettes situées en bas à droite des escaliers seront réservées à la salle 2 couleur verte.

Les toilettes sous le préau à droite seront utilisées par la salle 3 couleur rouge.

Et enfin, les toilettes sous le préau à gauche se verra attribuées le numéro 4 et la couleur violette.

Les toilettes utilisées par les adultes, la désinfections se fera après chaque passage par l'agent de service (lavabo, cuvette, porte savon et distributeur à papier).

La mixité n'étant pas permise dans les toilettes pour les enfants de plus de 6 ans, les groupes iront par alternance filles et garçons.

Afin de faciliter leur désinfection, les groupes s'y rendront aux heures fixes suivantes :

- 9h00 (Avant de commencer les activités)
- 11h30 (Après l'activité du matin et avant le repas)
- 13h30 (Après le repas et avant l'activité de l'après-midi)
- 16h00 (Après l'activité de l'après-midi et avant le goûter)

Pour assurer une hygiène impeccable des sanitaires, l'agent de service effectuera une désinfection des toilettes, des lavabos, des portes savons, des distributeurs de papier, des poignées de porte ainsi que des interrupteurs à la fréquence suivante :

- 10h00
- 12h00
- 14h00
- 17h00 (lavage complet des toilettes sol compris)

Si un enfant entre temps à besoin de s'y rendre, l'agent de service effectuera ce même nettoyage après son passage. Durant son absence, son animateur référent se chargera de le faire.

Du gel hydroalcoolique sera à la disposition des groupes sous la surveillance de l'animateur en cas de besoin.

Alimentation

Chaque semaine, le menu est affiché sur le tableau extérieur réservé au Centre de Loisirs afin que les parents et les enfants puissent le consulter librement.

Les repas sont élaborés et réalisés par une société de restauration collective, servi en liaison froide.

Les repas sont des temps calmes, les enfants mangent à leur rythme.

L'équipe d'animation encourage les enfants à goûter à chaque plat.

Dossiers médicaux et soins

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les allergies sont consultables dans chaque cuisine mais aussi dans les salles d'activités. Les enfants atteints d'allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) : nous rencontrons les parents individuellement afin de désigner un adulte référent. Celui-ci aura en charge les repas apportés par les parents, mais aussi la trousse de médicaments et le protocole à suivre en cas de réactions allergiques. Chaque groupe possède une trousse à pharmacie pour les sorties. En fin de mois, les trousse sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons également d'une pharmacie dans la cuisine. Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire de L'AFPS. accidents ».

Protocole d'isolement :

Dès leur arrivée, la température sera prise aux enfants dont nous aurons une suspicion liée au Covid-19, si celle-ci est égale ou supérieur à 38° il ne sera alors pas admis dans l'enceinte du centre de loisirs et devra retourner avec ses parents. Un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM lui sera demandé à son retour.

Au cas où un enfant présenterait des symptômes évocateurs durant la journée, la température lui sera prise et en cas de fièvre, il sera alors immédiatement isolé et équipé d'un masque dans une salle côté club ados dédié à cet effet. La personne a appelé en cas d'urgence figurant dans son dossier sera contactée et invitée expressément à venir le chercher. Il sera de nouveau admis au centre muni d'un certificat assurant sa non contagion.

La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur seront effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Tout cas de Covid-19 ou de suspicion sera suivi d'une information à l'établissement scolaire fréquenté par le mineur.

Suite à la suspicion ou à la confirmation d'un cas de Covid-19 au sein de la structure, le Maire se réserve le droit de fermé l'accueil de loisirs.

Rôles de chacun

Le rôle de l'équipe en Centre de Loisirs est le même pour tous les membres :

Assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective.

Mettre le projet pédagogique en place.

1. Le responsable de l'accueil de loisirs

Le directeur du centre a un rôle fondamental. Il est le garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains. Il doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Il veille à sa bonne compréhension et application. Il rend régulièrement compte au responsable de la mairie ainsi qu'aux organismes de contrôle (DRDJS). Le directeur a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe globale.

Le directeur doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs.
- Être le responsable légal vis à vis du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Faire partie de l'équipe d'animation.
- Suivre par une présence active le temps de vie quotidienne des enfants
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire des bilans hebdomadaires
- Former et évaluer son équipe.
- Veiller au respect des règles de sécurité.
- Régler les problèmes matériels.
- Aider les animateurs à la mise en place des activités.
- Rencontrer les parents.
- Gérer le matériel pédagogique.
- Être en contact régulier avec les responsables de la mairie.
- Contrôler la pharmacie.

2. L'équipe d'animation

Elle est composée d'animateurs et animatrices, titulaires du B.A.F.A ou stagiaires, ou encore titulaire du CAP Petite Enfance conformément à la réglementation en vigueur.

L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants.

L'animateur doit faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité et doit adopter plusieurs attitudes dans le but d'être en cohérence avec le projet pédagogique.

Pendant la journée l'animateur est :

- Directif, il met en place l'activité, explique, définit le cadre, mais laisse un champ aux propositions.
- En recul, il observe ce qui se passe, analyse, anticipe et réagit en cas de besoins.
- Il participe aux jeux, joue avec les enfants et coopère avec eux.
- Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en Accueil de Loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité.
 - Être présent physiquement et mentalement.
 - Être enthousiaste et tolérant.
 - Faire preuve de bon sens.
 - Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille.
 - Respecter le matériel et son environnement.
 - Réaliser les activités qu'il va proposer aux enfants dans sa préparation.
 - Communiquer à l'équipe toutes modifications du programme prévu, après accord du directeur de centre.
 - Participer aux activités qu'il propose : prépare, anime et range.
 - S'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps, il doit être conscient de ses limites.
 - Être ponctuel
-

Les parents

Les parents veulent une structure souple qui prenne en charge leurs enfants quand il n'y a ni nourrice, ni grands-parents, ni personne à qui les confier : le principal étant qu'ils ne soient pas seuls et de préférence avec leurs amis d'école

Ceci se pratique durant l'année scolaire : les mercredis et petites vacances.

En effet des clubs proposent une large gamme d'activités tout au long de l'année le matin ou l'après-midi. Pendant les vacances d'été, seuls deux clubs proposent des stages, le Centre de Loisirs prend donc le relais.

Ce que nous, encadrants, attendons, c'est que les parents s'intéressent d'un peu plus près à ce que désirent leurs enfants, à leurs attentes, à leurs besoins, à leurs passions et à leurs envies afin qu'ils puissent s'épanouir dans de bonnes conditions et ce à n'importe quel âge.

Nous pensons que les parents ont un rôle à jouer dans la vie quotidienne du centre.

Nous devons établir un réel rapport de confiance entre les parents et l'équipe pédagogique, afin d'être le plus proche possible des besoins et des attentes des enfants.

Cette confiance peut se traduire par une participation active de leur part qui peut se faire de différentes manières. Nous nous tenons à l'écoute des suggestions et des remarques qui pourront faire avancer la qualité de notre Accueil de loisirs.



- Marques pages rigolos



- Gym tonic

- Sels colorés : Nos petites décorations



- Décorons notre table



SEMAINE DU 13 AU 17 JUILLET

- Création de phare, bateau ... C'est les vacances !



- Gym tonic



- Piscine /

Bibliothèque *



- Je dessine mon copain comme je veux



SEMAINE DU 20 AU 24

- Fresque arc-en-ciel / papillons



- Gym tonic



- De petits personnages marrants



- Piscine / Bibliothèque *



SEMAINE DU 27 AU 31

- Mon animal favori



- Gym tonic



- Les petits poissons



- Piscine /

Bibliothèque *



Du 06 au 10 juillet

Savane africaine

Activité : collier africain, tableau naturel de la savane, masque Afrique



Sortie prévus : piscine, jeux, bibliothèque, danse



Du 13 au 17 juillet

Bienvenue chez les indiens et les cowboys

Activité : totem indiens, cactus rigolos, cowboy party, bandeau avec plumes



Sortie prévus : piscine, jeux extérieur, bibliothèque



Du 20 au 24 juillet

La mer

Activité : poisson arc en ciel , reine des fond marins (la pieuvre), balaine et le bateau ,jolie cerfs volants ,ancre de bateau



Sortie prévus : piscine/bibliothèque, jeux de société



Du 27 au 31 juillet

semaine en couleurs

Activité : oiseaux colorée, planète et ciel étoilé, panier de fruits, fusée



Sortie prévus : piscine /bibliothèque, jeux

